



Loi travail : la diplomatie parallèle des frondeurs auprès des syndicats

Marc de Boni, « Les coulisses », Le Figaro, le 14.06.2016

L'examen du projet de loi travail se poursuit, alors que la France connaît une nouvelle journée de mobilisation syndicale. Si le gouvernement a fermé la porte à tout nouvel ajustement sur le texte, les négociations en coulisses continuent.

Soucieux de ne pas apparaître comme des éléments bloquants sans proposition constructive, les frondeurs du PS, associés à plusieurs signataires de la motion de censure de gauche avortée en mai dernier, entendent bien démontrer que des évolutions restent possibles sur le texte.

Objectif: renvoyer dans le camp du gouvernement l'accusation de «jusqu'aboutisme» régulièrement portée à l'encontre des opposants à la loi travail.

«Nous voulons savoir où en sont les syndicats, leurs positions sur le texte. Nous mesurerons quelle est la possibilité réelle d'un accord», explique à Libération ce mardi le chef de file de la fronde Christian Paul. Accompagné de quinze députés de la gauche contestataire, parmi lesquels Cécile Duflot (EELV), André Chassaigne et Marie-George Buffet (PCF) et l'ex-PS Pouria Amirshahi, le député de Nièvre démarre ce mardi «un marathon du dialogue».

Des sanctions contre les frondeurs?

Il démarre ce mardi après-midi à l'Assemblée nationale avec une rencontre avec la CFDT. Mercredi, Jean-Claude Mailly de Force ouvrière, Florence Dodin de l'UNSA, William Martin de l'Unef, et enfin Philippe Martinez de la CGT seront consultés par les députés opposés à la loi travail.

Jeudi, le marathon s'achèvera par une rencontre avec des représentants de la FSU et de la CFE-CGC.

Les débats concernant le projet de loi travail ne semblent pas en voie de pacification, alors que le texte de loi reviendra à l'Assemblée, fin juin ou début juillet. Le gouvernement a déjà affiché sa détermination et n'hésitera pas à avoir encore recours au 49-3.

De leur côté, les frondeurs ont déjà annoncé qu'ils tenteraient à nouveau de déposer une motion de censure de gauche. Le Parti socialiste se réunit ce samedi pour statuer notamment sur d'éventuelles sanctions contre les signataires de la première motion. «Je m'en fous complètement», répondait hier auprès du Scan, le député Pascal Cherki. □